Notice de pose
Portillon Réversible
Gamme CLASSIC



Préambule :

Lire attentivement cette notice et celle des autres constituants (motorisation, accessoires…) avant la pose. Veuillez conserver tous les documents pour une consultation ultérieure. Les schémas et photos ne sont pas contractuels. La conformité aux normes de sécurité passe par le respect des présentes instructions. En cas de doute, demandez conseil à votre point de vente.

Recommandations :

Avant la pose, votre portail doit être stocké verticalement, à l'abri de l'humidité et du soleil. Dans tout autre cas, les protections cartonnées de transport et le film d'emballage doivent être impérativement enlevées.

Votre portail doit être solidement amarré (vent), protégé des éventuelles projections (ciment…), notamment au niveau des galets de roulement. Des efforts extrêmes ou des chocs peuvent causer des déformations visibles ou non sur le portail ou ses accessoires. Le portail doit être uniquement manipulé par les montants et/ou les traverses.

Les piliers doivent être d'aplomb et suffisamment robustes pour supporter le poids du portillon et les différentes contraintes, des accessoires de fixation. l vous appartient de choisir les vis et fournitures en bonne adéquation avec vos supports (seuils, piliers, …)

Sécurité :

L'installation nécessite 2 personnes soigneuses, ayant de bonnes connaissances en bricolage, en maçonnerie, et ayant les capacités physiques nécessaires.

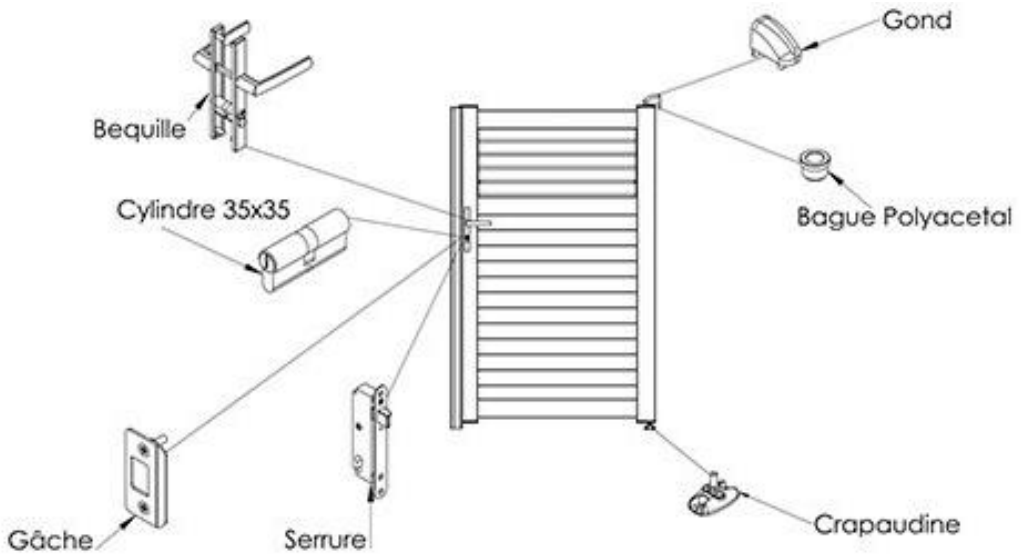
Du fait des dimensions et du poids du portail, toutes les précautions nécessaires doivent être prises lors sa manipulation et de son maintien en position (notamment en cas de vent), pendant toutes les opérations d'installation.

En cas de doute demandez conseil à votre point de vente ou faites appel à un professionnel qualifié.

Maintenir le chantier propre et sécurisé, et utilisez des équipements de protection individuelle appropriés tels que chaussures de sécurité, gants, lunettes de protection…

Après l'installation, vérifier régulièrement l'état des produits, leur bon fonctionnement et leur état de sécurité.

Lexique :



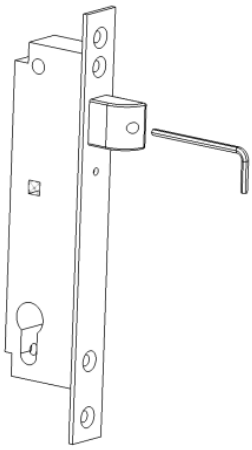
Outils nécessaires à la pose :

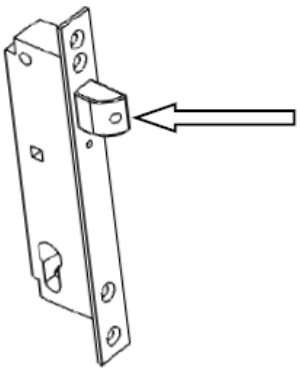
- Outillage de maçonnerie
- Perforateur avec mèche à béton
- Perceuse / visseuse avec forêts à métaux et embouts de vissage
- Clés plates dont 2 clés de 17
- Clés BTR
- Crayon / Règle / Mètre
- Règle de maçon
- Niveau à bulle ou fil à plomb
- 2 cales en bois de 41 mm ou 60 mm d'épaisseur selon le modèle de crapaudine (page 4)
- Scellement chimique
- Colle PU type SYKAFLEX 11 FC

Installation du portillon

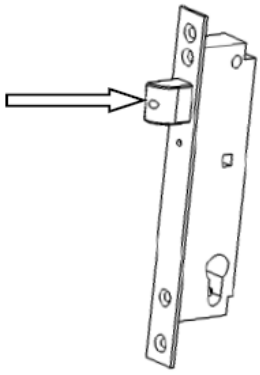
Réglage de la serrure en fonction du sens d'ouverture :

Réglage de votre pêne en fonction de votre ouverture. Desserrer la vis du centre du pêne à l'aide d'une clé 6 pans de 4mm, sortir entièrement le pêne, le retourner puis revisser la vis. Cette vis sert également pour le réglage de la longueur de sortie du pêne. Pour plus d'information, vous référez à la notice de la serrure fournie avec celle-ci.





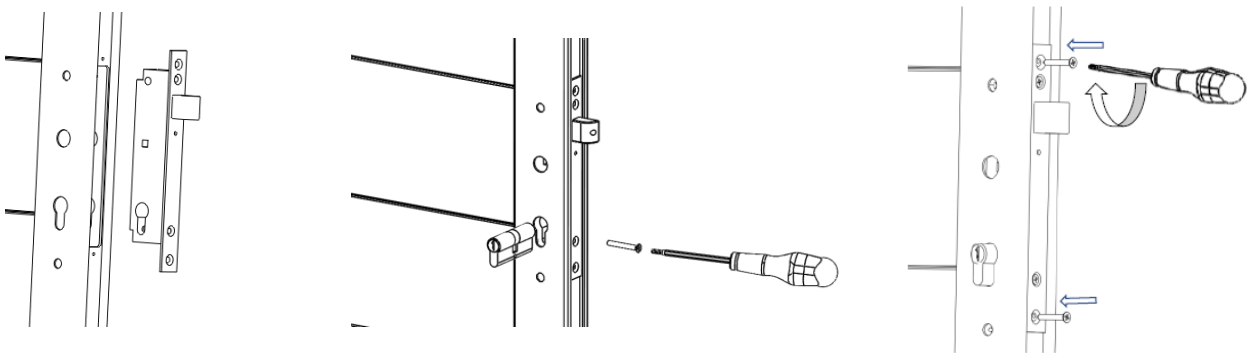
Réglage Poussant Gauche



Réglage Poussant Droit

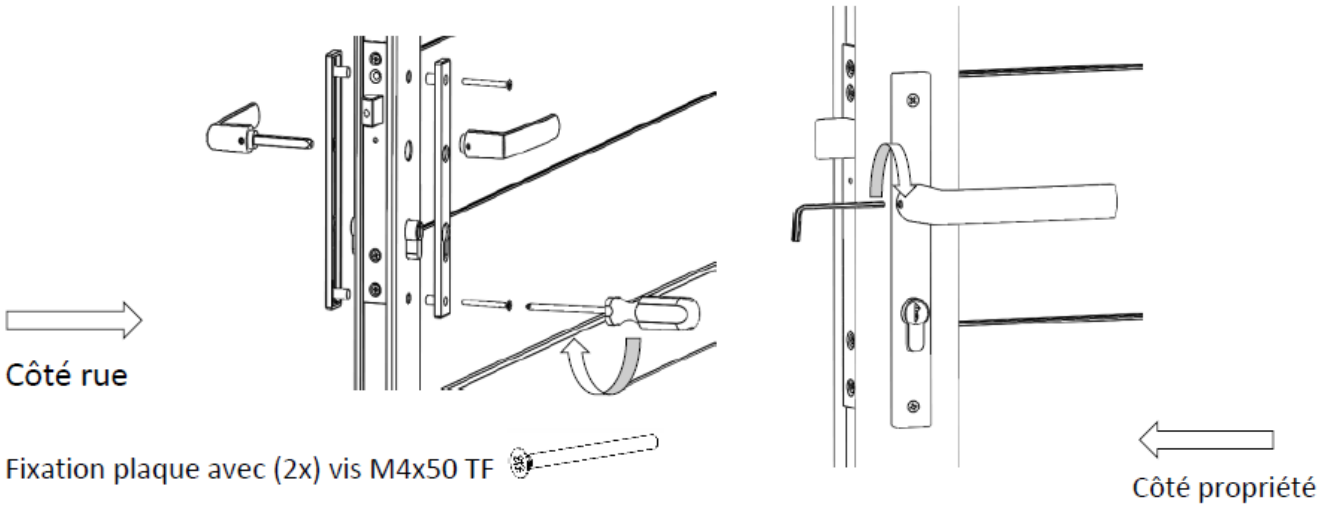
Montage de la serrure dans le montant :

- Monter la serrure dans l'emplacement prévu à cet effet dans le montant
- Insérer le cylindre et le fixer à l'aide de la vis M5x40 fournie
- Fixer la serrure en utilisant les deux vis 4,2x32 fournies



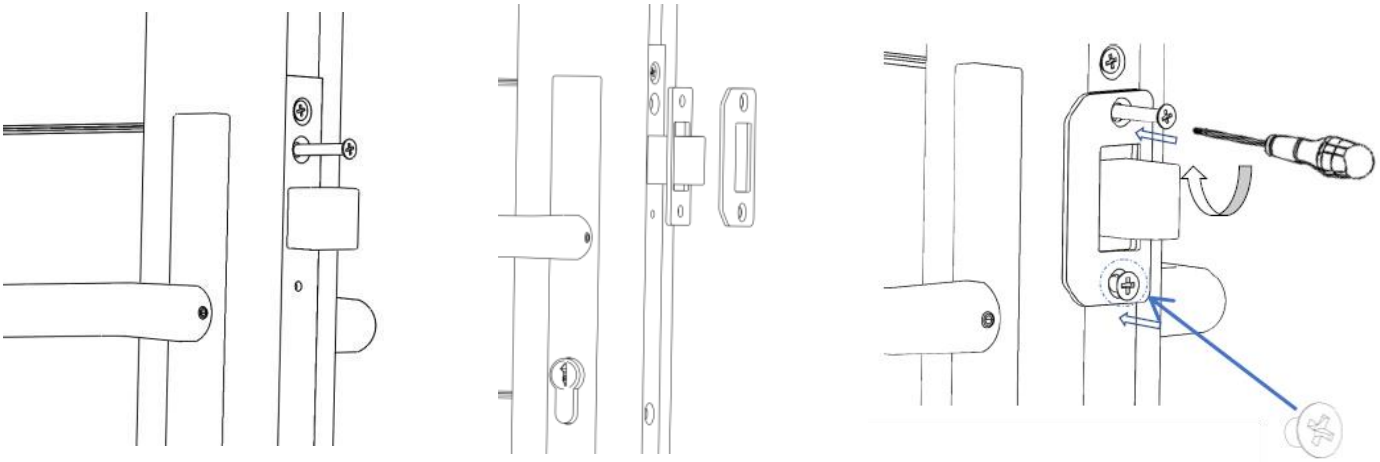
Fixation des plaques d'entrée et de la béquille :

Monter les plaques d'entrée et la béquille en respectant les figures ci-dessous :



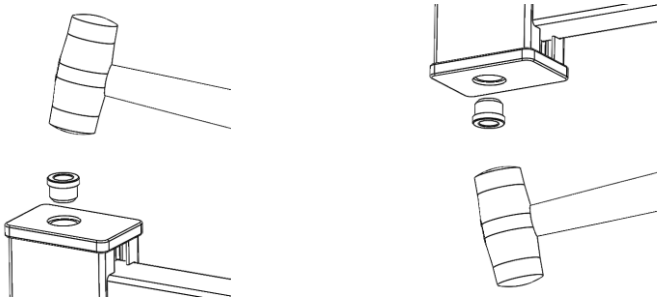
Fixation des cales et butées de gâche :

- Dévisser et retirer la vis de la serrure, afin de placer la cale puis la butée
- Bien conserver la vis afin de l'utiliser plus tard pour remonter les éléments
- Positionner la cale et la butée : attention au sens de la butée par rapport au sens d'ouverture
- Fixer la cale et la butée avec la vis enlevée précédemment et de la vis M5x8 fournie

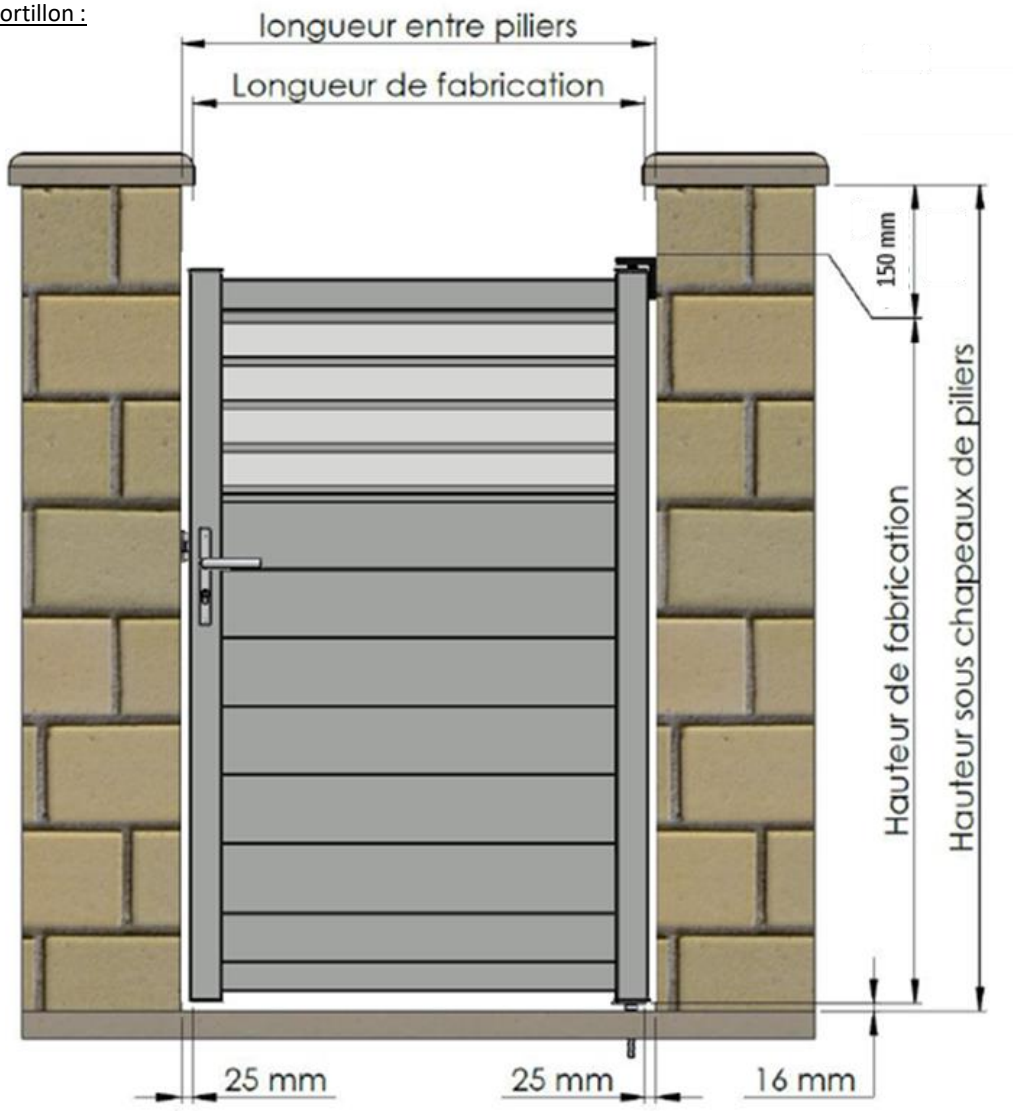


Montage des bagues dans les bouchons (si bouchons aluminium):

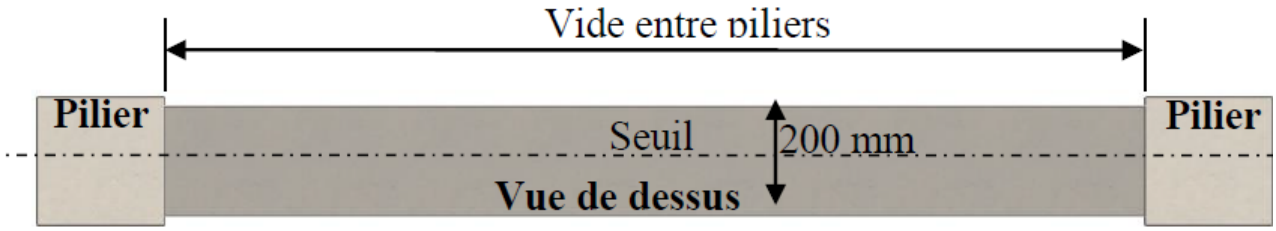
- Monter les 4 bagues (2 par vantail) dans les bouchons percés à l'aide d'un maillet en caoutchouc
- Dans le cas d'une fourniture de bouchons en plastique, la bague est directement intégrée au bouchon lors de la fabrication du bouchon.



Montage du portillon :



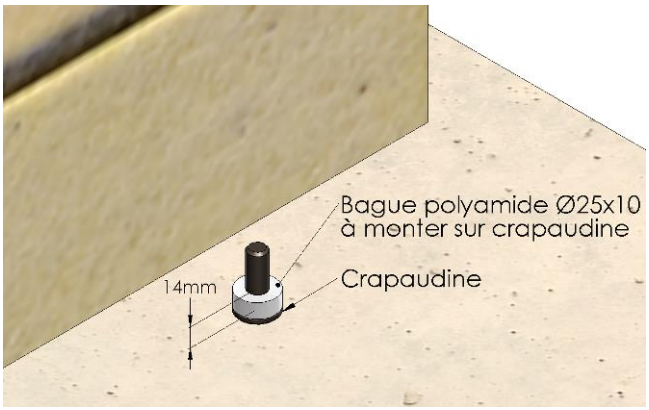
L'installation d'un portillon s'effectue sur un seuil fini, stable, plat et rectiligne sur toute la surface de débattement du portillon. La profondeur de la fondation doit répondre aux exigences climatiques (profondeur hors gel), géologique et géographique.



Mise en place de la crapaudine:

CRAPAUDINE A SCELLER

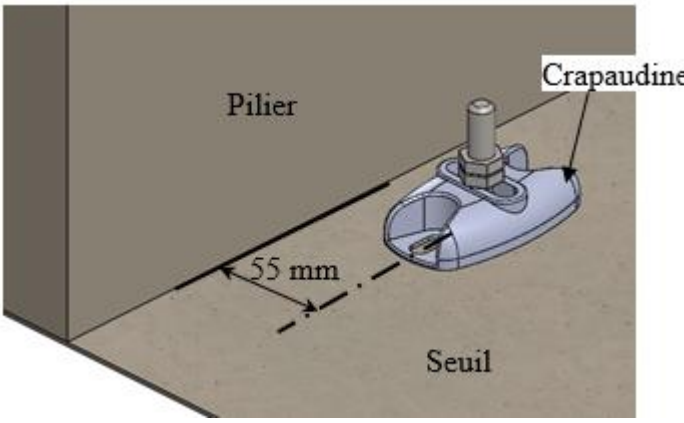
- Percer le seuil sur une profondeur de 120mm à 55mm du pilier pour y placer la crapaudine à sceller.
- Le diamètre de perçage est déterminé par les données de votre scellement chimique pour un insert de Ø12.
- Insérer la crapaudine et la sceller, placer la bague polyamide sur la crapaudine.
- S'assurer que la face supérieure de la bague soit bien à 14mm du seuil



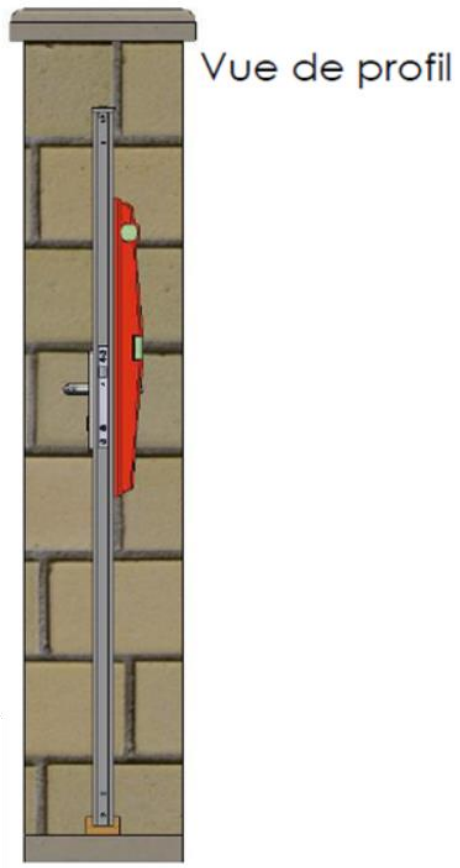
- Positionner le vantail sur des cales de 41 mm suivant Figure ci-dessous. La manipulation par 2 personnes est impérative.
- A l'aide d'un niveau ou d'un fil à plomb, s'assurer que le montant du vantail est bien vertical des 2 côtés et le maintenir en position. Le jeu entre le montant et le pilier est normalement d'environ 25mm.

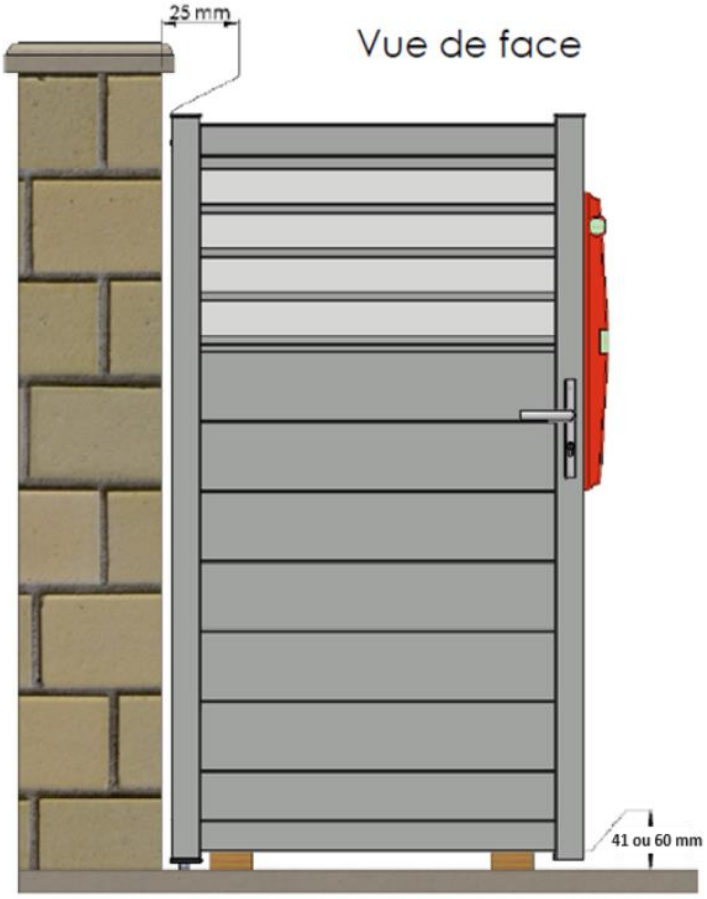
CRAPAUDINE A VISSER

- Percer le seuil sur à 55mm du pilier pour y placer la crapaudine à visser.
- Choisir une visserie adaptée à votre maçonnerie
- Le diamètre de perçage est déterminé par les le mode de vissage et de fixation sélectionné par vos soins.
- Positionner la crapaudine et la fixer



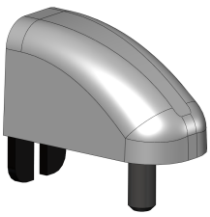
- Positionner le vantail sur des cales de 60 mm suivant Figure ci-dessous. La manipulation par 2 personnes est impérative.
- A l'aide d'un niveau ou d'un fil à plomb, s'assurer que le montant du vantail est bien vertical des 2 côtés et le maintenir en position. Le jeu entre le montant et le pilier est normalement d'environ 25mm.



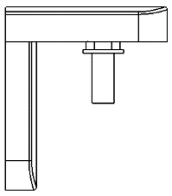


Mise en place du gond:

Selon le modèle de gond livré avec votre portail, se reporter aux points suivants



Type A



Type B



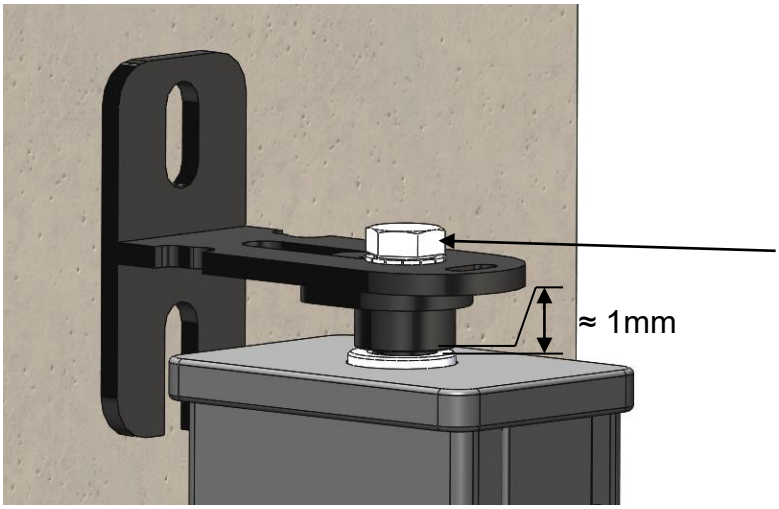
Type C



Type D

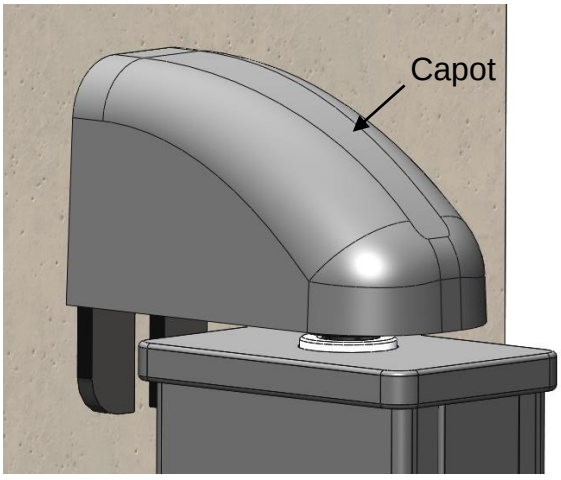
Gond Type A :

- Placer et tracer sur le pilier la position du gond haut suivant figure ci-dessous, en laissant un jeu de ≈1mm entre le gond et le portail.
- Retirer le vantail.
- Percer et fixer le gond haut selon le mode de fixation choisi : cheville, scellement chimique, à déterminer en fonction de la maçonnerie.
- Retirer les cales, remettre le vantail sur les gonds et vérifier qu'il soit correctement en appui sur ceux-ci



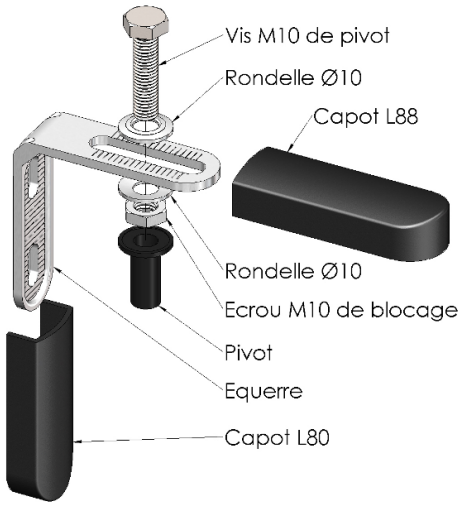
Couple de serrage défini à 11 N.m par le fournisseur. Risque d'endommager le surmoulage du contre écrou dans l'axe en plastique si le couple n'est pas respecté.

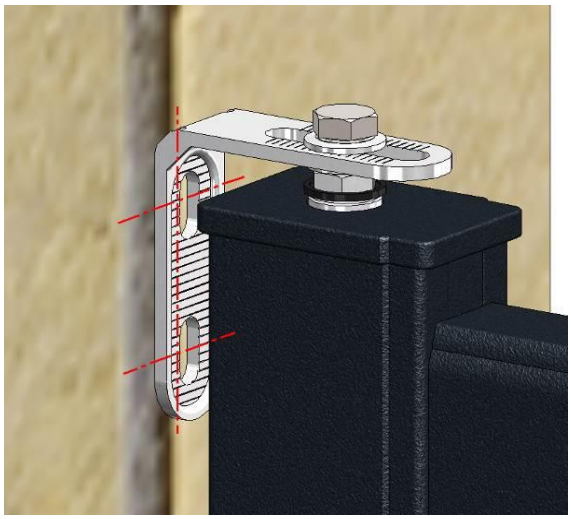
- Vérifier la verticalité
- Les gonds peuvent être réglés pour obtenir les jeux et la verticalité des montants.
- Contrôler le serrage des gonds, et vérifier la bonne tenue du portail avant de le laisser reposer sur ses fixations
- Positionner et visser le capot sur le gond suivant figure ci-dessous. (Couple de serrage à 3N.m)

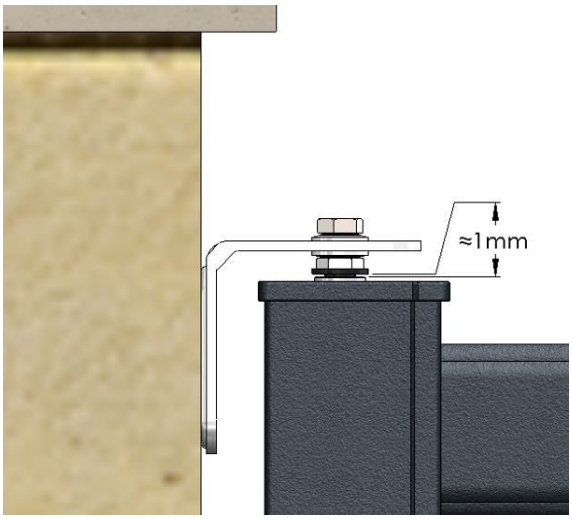


Gond Type B :

- Assembler le gond (Figure ci-contre) sans les capots et sans serrer l'écrou de blocage pour que le pivot coulisse librement. Le positionner sur le montant.
- Plaquer l'équerre sur le pilier et tracer la position du gond haut suivant Figure ci-dessous en veillant à laisser un jeu de ≈1mm entre le gond et le bouchon du portail.



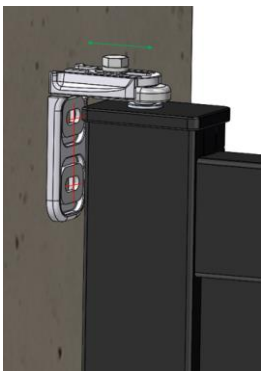


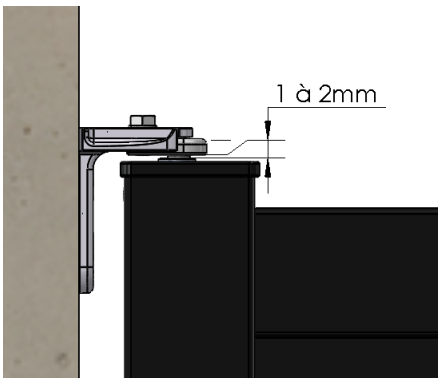


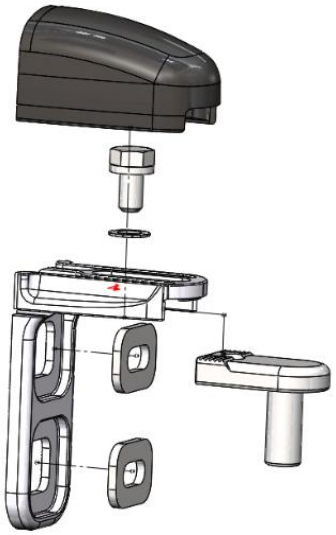
- Retirer le vantail, percer les 2 trous dans le pilier, nécessaires à l'ancrage du gond.
- Retirer le pivot et sa vis du gond puis fixer l'équerre au pilier à la position relevée précédemment
- Insérer le pivot dans le montant du vantail
- Remettre le portillon sur la crapaudine et le gond. Insérer la vis de pivot sans oublier les rondelles dessous et dessus
- Vérifier de nouveau l'aplomb et les jeux, serrer l'écrou de blocage du pivot. Contrôlez le serrage des gonds, et vérifiez la bonne tenue du portillon avant de le laisser reposer sur ses fixations

Gond Type C :

- Assembler le gond sans le capot et sans serrer l'écrou de blocage pour que le pivot coulisse librement. Le positionner sur le montant.
- Plaquer l'équerre sur le pilier et tracer la position du gond haut suivant en veillant à laisser un jeu de ≈1mm entre le gond et le bouchon du portail





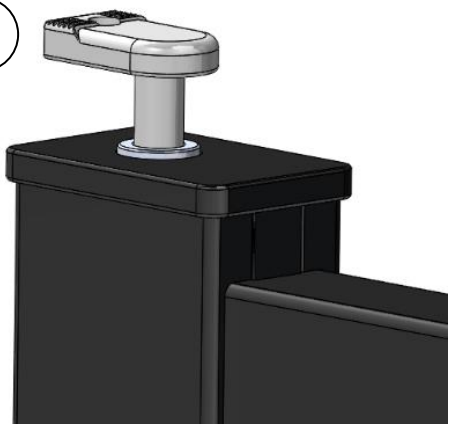


1



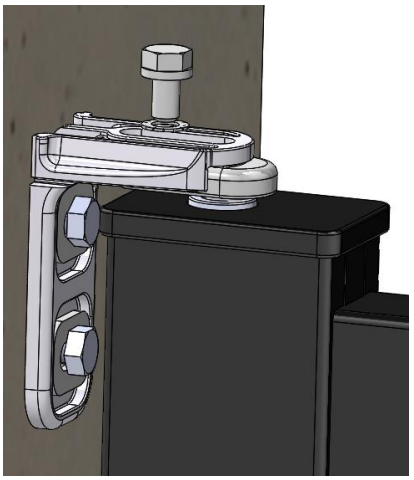
- Retirer le vantail, percer les 2 trous dans le pilier, nécessaires à l'ancrage du gond.
- Retirer le pivot et sa vis du gond puis fixer l'équerre au pilier à la position relevée précédemment

2



- Insérer le pivot dans le montant du vantail

3



- Remettre le premier vantail sur la crapaudine et le gond
- Insérer la vis de pivot sans oublier les rondelles

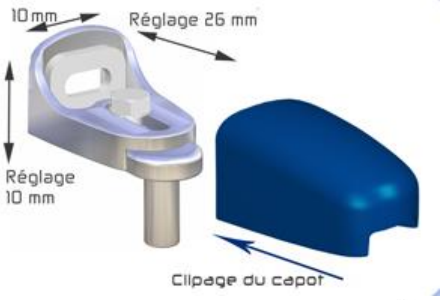
4



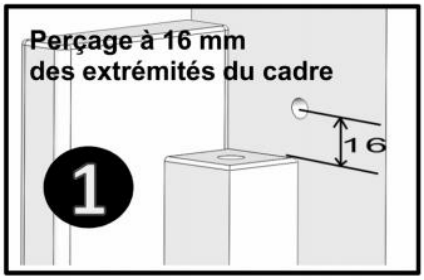
- Vérifier de nouveau l'aplomb et les jeux, serrer l'écrou de blocage du pivot

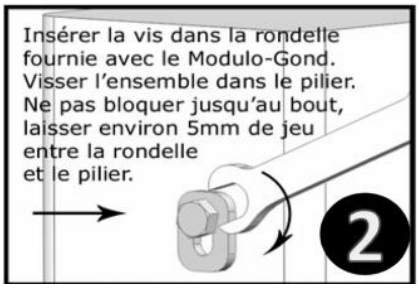
Gond Type D :

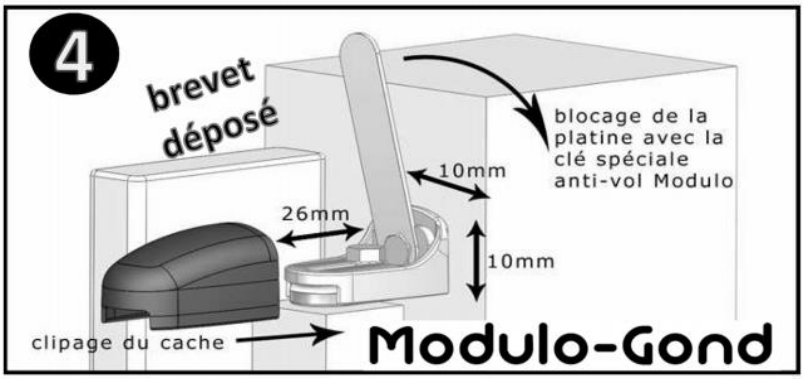
- Assembler le gond sans les capots et sans serrer l'écrou de blocage pour que le pivot coulisse librement. Le positionner sur le montant.

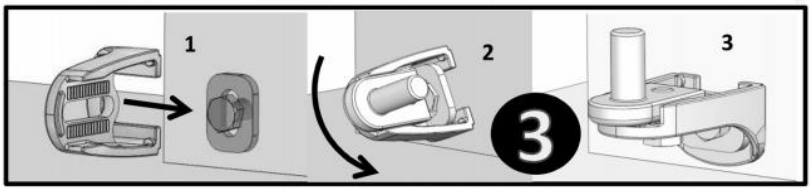


- Suivre les instructions ci-dessous pour procéder à l'assemblage sur le pilier et le portillon





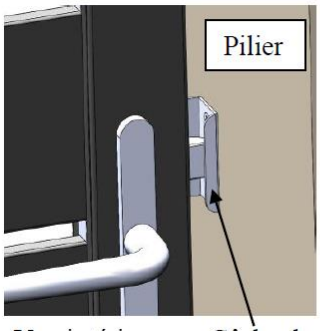




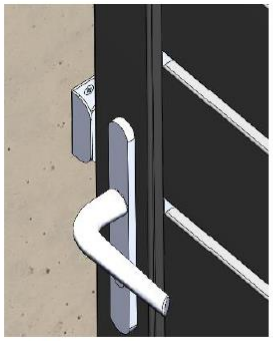
Mise en place de la gâche murale :

Une fois le portillon monté, il reste à fixer la gâche de réception sur le pilier en face du pêne du portillon.

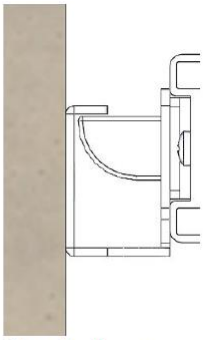
La gâche est disposée selon les figures ci-dessous et est fixée dans le pilier en sélectionnant la visserie en fonction de la nature du support.



Vue intérieure Gâche de réception



Vue extérieure

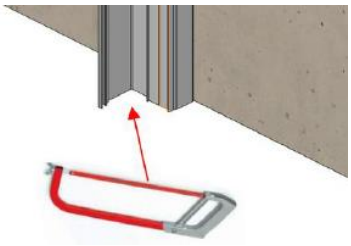


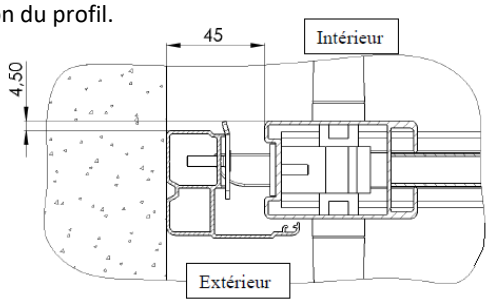
Vue de dessus

Profil de réception (option disponible auprès du fabricant) :

- Positionner le bord du profil de réception à 4.5mm du bord de votre montant de portillon coté intérieur de propriété
- Vérifier que la gâche se trouve en face du pêne de la serrure
- Si la gâche se trouve un peu haut par rapport au pêne, il est possible de réajuster la hauteur du profil en coupant celui-ci sur le bas.
- Fixer votre profil sur votre pilier avec de la vis de adaptée au support, tous les 250 mm environ. Une rainure est prévue pour aligner la fixation du profil.









Utilisation et entretien :

L'utilisation de votre portail/portillon doit s'effectuer avec précautions, du fait de son poids, de ses dimensions, ou des conditions extérieures comme la force du vent. Votre produit est conçu pour un usage exclusivement domestique et non collectif. Le fabricant ne peut être tenu responsable d'éventuels dégâts découlant d'usages impropres, erronés et irraisonnés, à des fins de jeux, tels que l'escalade, l'envoi brutal sur obstacle, le calage intempestif, cette liste n'étant pas exhaustive. Les éléments de décoration en partie haute en forme de pointe ou de volute sont émoussés, ils peuvent cependant constituer un risque de blessure si le portail a une hauteur faible, s'il est installé en contrebas d'un accès, ou en cas d'escalade. Nous déconseillons dans ce cas une telle installation, et il convient de prendre des précautions pour éliminer ce risque.

Au cours de la vie du produit :

Toute partie apparente mise à nu par un choc doit être immédiatement traitée. Un lavage régulier à l'eau douce et savonneuse sans détergent agressif ou moyens abrasifs suivi d'un rinçage conserve les qualités esthétiques de votre produit (nettoyeur à haute pression prohibé). Une vérification minutieuse du fonctionnement complet de tous les accessoires, des points de fixation et d'articulation est à prévoir régulièrement, au minimum une fois par an.

Les éléments en acier inoxydables (poignées) doivent être nettoyés à l'aide d'eau savonneuse. Inoxydable ne veut pas dire inaltérable, une attention particulière doit être accordée pour les produits en bord de mer.

Les pivots sont en matière antifriction et ne doivent pas être graissés.

Toute pièce détériorée doit être remplacée rapidement.

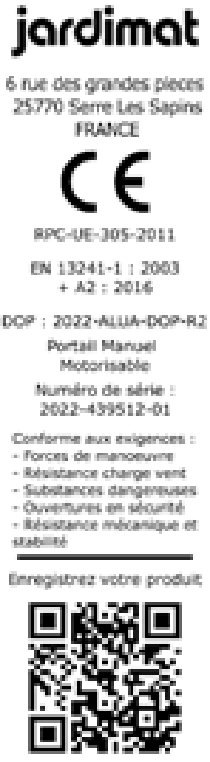
Enregistrement :

L'enregistrement de vos menuiseries permettra à Jardimat de vous fournir un service personnalisé en vous identifiant plus rapidement et répondre plus efficacement à votre demande.

Cela permettra aussi de recevoir des conseils concernant vos menuiseries, d'être informé en avant-première de nos nouveaux produits et services.

Pour cela, flashez le QR CODE contenu sur l'étiquette de marquage CE du produit et suivez les instructions sur la page internet d'enregistrement.





Déclaration de conformité CE :

En application du Règlement Européen des produits de construction (RPC n°305/2011), ce produit a été conçu et réalisé de manière à ne pas compromettre la sécurité des personnes, des animaux domestiques et des biens, et à ne pas nuire à l'environnement.

Les caractéristiques essentielles nous permettant de répondre aux exigences de la norme harmonisée EN 13241 : 2003 + A2 :2016 sont contenues dans le document « Déclaration des performances N° 2022-ALUA-DOP-R2 » disponible sur simple demande à votre revendeur.

Performances déclarées :

Caractéristiques Essentielles	Performances	Spécifications techniques
Dégagement substances dangereuses	Conformes aux exigences fondamentales	EN 13241:2003 + A2:2016
Résistance à la charge due au vent	Conformes aux exigences fondamentales	EN 13241:2003 + A2:2016
Ouvertures sures	Conformes aux exigences fondamentales	EN 13241:2003 + A2:2016
Résistance mécanique et stabilité	Conformes aux exigences fondamentales	EN 13241:2003 + A2:2016
Efforts de fonctionnement (portes motorisés)	Conformes aux exigences fondamentales	EN 13241:2003 + A2:2016
Sécurité en cas d'incendie	Conformes aux exigences fondamentales	RPC 305/2011 – Annexe 1
Hygiène, Santé, Environnement	Conformes aux exigences fondamentales	RPC 305/2011 – Annexe 1
Sécurité d'utilisation et accessibilité	Conformes aux exigences fondamentales	RPC 305/2011 – Annexe 1
Protection contre le bruit	Conformes aux exigences fondamentales	RPC 305/2011 – Annexe 1
Economie d'énergie et isolation thermique	Conformes aux exigences fondamentales	RPC 305/2011 – Annexe 1
Utilisation durable des ressources naturelles	Conformes aux exigences fondamentales	RPC 305/2011 – Annexe 1

Dans sa version motorisée, la conformité est établie conformément aux directives européennes suivantes :

- Directive 2006/CE/42 relative aux machines
- Directive 2014/35/EU relative à la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension
- Directive 2014/30/UE relative à la Compatibilité Electromagnétique

Dans cette version et conformément à la réglementation, la validation de la conformité des efforts de manœuvre a été confirmée lors d'un Essai Initial de Type (EIT). Ces essais ont été réalisés par le « CSTB », organisme notifié indépendant français, enregistré sous le n° 0679 auprès de la commission européenne.

Garantie :

Nous veillons tout particulièrement à sélectionner des matériaux de haute qualité et à utiliser des techniques de fabrication qui nous permettent de créer des produits à la fois design et durables. Notre produit bénéficie d'une garantie couvrant les défauts de fabrication à compter de la date d'achat (en cas d'achat en magasin) ou de la date de livraison (en cas d'achat sur Internet), sans coût supplémentaire pour une utilisation domestique normale (non commerciale ni professionnelle).

Pour déposer une réclamation au titre de cette garantie, vous devez présenter votre preuve d'achat (ticket de caisse, facture d'achat ou toute autre preuve recevable en vertu de la loi en vigueur). Conservez votre preuve d'achat dans un endroit sûr. Pour que cette garantie soit applicable, le produit que vous avez acheté doit être neuf. La garantie ne s'applique pas aux produits d'occasion ou aux modèles d'exposition. Sauf indication contraire prévue par la loi en vigueur, tout produit de remplacement fourni au titre de la présente garantie ne sera garanti que jusqu'à expiration de la période de garantie initiale.

Cette garantie couvre les défaillances et dysfonctionnements du produit, sous réserve que le produit ait été utilisé conformément à l'usage pour lequel il a été conçu, qu'il ait été installé, nettoyé et entretenu conformément aux informations contenues dans les présentes conditions générales ainsi que dans le manuel d'utilisation, et conformément à la pratique, sous réserve que celles-ci n'aillent pas à l'encontre du manuel d'utilisation.

Cette garantie ne couvre pas les défauts et dommages causés par l'usure normale ni les dommages pouvant résulter d'une utilisation non conforme, d'une installation ou d'un assemblage défectueux, ou d'une négligence, d'un accident, d'une mauvaise utilisation ou d'une modification du produit. Sauf indication contraire prévue par la loi en vigueur, cette garantie ne couvre en aucun cas les coûts accessoires (expédition, transport, frais de désinstallation et réinstallation, main d'œuvre, etc.), ni les dommages directs et indirects. Si le produit est défectueux, nous nous engageons, dans un délai raisonnable, à remplacer/rembourser/fournir les pièces de rechange.

Cette garantie est valable dans le pays où vous avez acheté ce produit. Toute demande au titre de la garantie doit être adressée au magasin où vous avez acheté ce produit.

Cette garantie s'ajoute à vos droits au titre de la loi, sans les affecter.

Si vous avez acheté ce produit en France, en plus de cette garantie commerciale, le vendeur reste tenu de respecter la garantie légale de conformité prévue par les articles L217-4 à L217-14 du Code de la consommation et aux articles qui concernent les vices cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil. Le distributeur auprès duquel vous avez acheté ce produit répond de tout défaut de conformité ou vice caché du produit, conformément aux présentes dispositions.

En vertu de l'article L217-16 du Code de la consommation, lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant la durée de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui reste à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. Garantie légale de conformité (extrait du Code de la consommation) : Article L217-4 du Code de la consommation - Le vendeur doit livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Article L217-5 du Code de la consommation - Le bien est conforme au contrat : 1. S'il est adapté à l'objectif généralement prévu pour des biens similaires et, le cas échéant : s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités présentées par le vendeur à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; s'il présente des qualités que l'acheteur peut légitimement attendre au regard des déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; 2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. Article L217-12 du Code de la consommation - Toute réclamation suite à un défaut de conformité est limitée à deux ans à compter de la livraison du bien. Garantie légale sur les vices cachés (extrait du Code de la consommation) : Article 1641 du Code civil - Le vendeur est tenu de la garantie en cas de défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. Article 1648 du Code civil (alinéa 1) - Toute réclamation résultant de vices cachés doit être faite par l'acheteur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Recyclage :

Les éléments volumineux qui protègent votre produit peuvent être apportés dans un centre de tri sélectif.

Consulter l'outil web quefairedemesdechets.fr qui aide le citoyen dans le tri de ses déchets et dans la recherche d'un point de collecte proche de chez vous.



